

de mon mari, Jean Mordepaine, décédé il y a huit ans, alors que vous auriez pu me payer bien plus tard, si vous l'aviez voulu.

"Le Corbillard" est la meilleure compagnie d'assurance que je connaisse.

Votre servante,
Veuve MORDEPAINE née LACHANCE.

Le papier est tout prêt à signer, l'agent l'a rédigé d'avance et la pauvre femme signe machinalement, croyant remplir une simple formalité.

A qui cela sert-il, direz-vous ?

A qui cela sert ? Mais c'est une réclame magnifique, cette lettre publiée dans les journaux va activer les affaires de la compagnie ; elle vaut de l'or, cette lettre.

Que les agents fassent signer des reçus, rien de plus juste, mais pas de lettres.

C'est trop mauvais genre.

La compagnie pourrait arriver au résultat qu'elle vise d'une manière plus décente ; il lui suffirait de publier une annonce disant qu'elle a payé telle assurance tel jour ; cela suffirait.

* * * Sandy a soif, il entre chez un cultivateur et demande un verre de lait.

On le lui sert, il boit.

—Combien ? un penny ! voici six pences. Rendez-moi la monnaie.

—Comment, dit la femme, vous n'avez pas honte d'acheter quelque chose le dimanche !

—Rendez-moi mon six pences, alors.

—Pas d'affaires, un penny ! Cela vaut bien six pences que de violer la loi dominicale.

Et Sandy s'en va, *minus* six pences, mais peu convaincu de la moralité du raisonnement.

Le Corbillard

LA LANGUE FRANÇAISE EN CANADA

Jadis la France sur nos bords
Jeta sa semence immortelle ;
Et nous, secondant ses efforts,
Avons fait la France nouvelle.

Pour tous les Canadiens-français qui s'intéressent à l'avenir de leur nationalité, la langue française en Canada joue un rôle de premier ordre : C'est un précieux héritage dont nous sommes fiers ; ayons à cœur de le transmettre à nos enfants et à nos petits enfants aussi pur et intact que nous l'avons reçu de nos ancêtres.

Aussi longtemps que nous parlerons et écrirons le français sur cette terre de la Nouvelle-France, nous conserverons notre noble origine, et les fils d'Albion en nous voyant marcher dans la voie du progrès à l'ombre du drapeau britannique tout en restant fidèles à nos glorieuses traditions, ne pourront s'empêcher de dire avec admiration :

"Voici les descendants de la vieille France : Nous les reconnaissons à leur langage, à leur foi, par leurs institutions ; c'est un peuple laborieux, moral, ami de l'ordre, brave et dévoué, comme au temps de leurs pères, les premiers colons de ce pays."

Puisque la conservation de notre idiôme national est une condition *sine qua non* de l'existence de notre nationalité, voyons aux moyens à prendre pour en éviter la décadence.

Je les résume en peu de mots.

Il nous faut parler français autant que possible dans nos familles, dans nos clubs, dans nos sociétés, sur nos théâtres, dans nos institutions. Encourageons la presse française, notre littérature nationale, nos journaux et revues littéraires, (sans oublier de payer l'abonnement ;) ne nous laissons pas de lire et d'apprécier les œuvres de nos hommes de lettres qui ont su faire honneur au nom canadien : N'en soyons pas jaloux, et dans nos critiques, traitons nous comme des frères.

Employons le français comme langue officielle dans

les limites permises par la loi, dans nos correspondances, dans nos documents, à la cour, à la tribune, dans l'enceinte parlementaire. Parlons et écrivons aussi correctement que possible, évitant les anglicismes et les locutions anglaises ; car angliciser notre langue, c'est la trahir, l'asservir, la dépouiller de son cachet national.

Un point d'une grande importance, c'est d'imprimer à l'éducation des nôtres une direction et un élan continus vers le développement et les progrès de la langue française.

Le langage bien appris sous le toit paternel, à l'école, au collège ou au couvent, ne s'oublie jamais.

Donner à la langue française la prépondérance qu'elle mérite, au moins dans la province de Québec. C'est pour nous, Canadiens-français, un acte de patriotisme ; c'est contraindre avec courtoisie nos compatriotes d'origine anglaise à apprendre la langue de Fénelon, de Chateaubriand, de Lamartine et de Lacordaire.

Canadiens d'origine française, n'avez donc pas honte de parler le langage de vos pères, et lorsqu'un compatriote vous demande un renseignement sur la rue, ne serait-ce pas lâche et stupide de lui répondre : " *I dont speak french !* "

En faisant le choix d'ouvrages littéraires, donnons la préférence aux productions sérieuses, saines, morales, patriotiques, tirées de l'histoire glorieuse de nos ancêtres.

Efforçons nous surtout de conserver à notre langue son caractère officiel ; la constitution qui nous régit le lui reconnaît. Il n'y a pas à transiger sur ce point : il faut défendre ce terrain pouce par pouce. Pas d'illusion ; du moment que le français cessera d'être langue officielle dans notre pays, l'heure de notre déchéance nationale aura sonné, et la nationalité canadienne-française ne sera plus qu'un vain nom.

Ne craignons pas de patronner, la tête haute, ce doux langage que nous avons appris à bégayer sur les genoux de nos mères, qui le premier a charmé les échos de notre fleuve géant, la langue de la diplomatie, de la plupart des grands maîtres, la langue qui a produit tant d'œuvres de génie dans toutes les sciences et dans tous les arts, l'idiôme qui se prête mieux à la cadence, à l'harmonie, à la clarté, à l'expression juste et limpide de la pensée humaine.

Toutefois je ne veux pas être outré ou exclusif : comme sujets britanniques nous devons savoir aussi l'anglais ; nos rapports avec les nationalités sœurs qui nous entourent, nous en font une nécessité : en un mot, étudions le français par goût, et l'anglais au besoin. Possédant les deux, nous serons en état de rendre le tribut à notre souveraine comme à notre nationalité.

L'illustre reine à la tête de ce vaste empire qui fait flotter ses drapeaux jusqu'aux antipodes, et sur lequel le soleil ne se couche pas, n'exige point que ses sujets renient leur origine ; elle règne sur des états libres, dans un empire libre ; et sa couronne ornée de diamants variés par leur type, leur nature, leur origine, n'en est que plus brillante et plus glorieuse.

Voilà toute ma pensée ; je l'exprime en toute franchise : Dieu et mon droit : Honni soit qui mal y pense ! Et l'on peut penser comme moi, sans cesser d'être loyal sujet de Sa Majesté.

B. Mayrand

Vivez en paix, avec cette conviction que sous la croix vous ne vous perdrez jamais.—B. HENRI SUZO.

Les bêtes ne sont pas si bêtes qu'on le croit : elles n'ont ni avocats ni médecins.—L. DOCQUIER.

La mort nous paraît comme l'horizon qui borne notre vue, qui s'éloigne de nous à mesure que nous en approchons, et que nous ne voyons jamais qu'au plus loin, en croyant toujours ne pouvoir y atteindre.—MASSILLON.

LE MONOME DES ÉTUDIANTS PARISIENS

C'est en somme, un métier malaisé que celui du jeune homme ; car il n'est pas facile à vingt ans de contenter tout le monde. Si on descend d'une partie de plaisir avec une tendance à l'optimisme et l'idée que la vie est gaie, on risque de fâcher les vieillards moroses. Si on se couche à neuf heures on est traité de petit vieux.

A Paris maintenant on en vient jusqu'à vouloir supprimer le *monôme* ; peu de vous certainement savent de quoi il s'agit, car nos étudiants canadiens ignorent à peu près cette coutume de leurs confrères de France.

On me permettra seulement de donner quelque attention à ce *monôme*, qui, depuis soixante ans, est un rite sacré que les élèves des écoles de là-bas accomplissent solennellement.

Un *monôme* est, comme chacun le sait, une quantité algébrique entre les parties de laquelle il n'y a pas de signe d'addition ou de soustraction imposé. Au figuré c'est une promenade à la file indienne qu'exécutent dans certaines circonstances les élèves de quelques écoles.

Le *monôme* de l'Ecole polytechnique de Paris, dont l'origine remonte à 1827, est vénérable par son antiquité ; si les survivants du premier *monôme* venaient le recommencer aujourd'hui, la file, plus courte, s'avancerait d'une allure plus pesante. Mais il n'y songent pas. Leurs arrières neveux ont pris leur place et garderont fidèlement les traditions du *monôme* qu'ils veulent aujourd'hui leur défendre.

Quinze jours avant l'examen d'entrée à l'école, les candidats des divers lycées désignent leurs délégués, qui se réunissent dans un café du quartier latin, pour arrêter l'ordre et la marche du *monôme* qui a lieu après la dernière composition écrite. D'ordinaire, le point de départ est le jardin du Luxembourg. Des fenêtres du palais, quelques vieux émeutiers, devenus sénateurs, les voient et en sont terrifiés ; car, pour épouvanter ou révolutionner, il suffit de l'ombre d'un trouble dans la rue.

Sur un point du parcours, le *monôme* dessine le "gogue de l'examen," c'est-à-dire le lieu géométrique de la composition mathématique ou celui de l'épure de descriptive. Le point d'arrivée est stable ; c'est le débit de prunes à l'eau-de-vie de la mère Moreau, près du Pont-Neuf, sur la rive droite de la Seine.

Xanrof le dit d'une manière originale dans une chanson assez philosophique :

Qui gêne la circulation
Bouscul' la population
S'fait ficher au bloc comme un seul homme ?
C'est le monôme.

Qui va de l'autre côté d'eau
Prend' un' prun' chez la mère Moreau ?
S'évanouit comme un fantôme ?
C'est le monôme.

L' lendemain, qui a mal aux ch'veux,
Qui s'plaint d'avoir la tête en feu,
Et pendant l' cours pique un p'tit somme ?
C'est le monôme.

On ne peut nier que, sous une forme lyrique, Xanrof ait exprimé là des idées fort sages.

Le *monôme* est en soi-même encombrant et absurde, mais il fait partie des privilèges d'une jeunesse d'élite. Les anciens *monomistes* ne devraient pas toucher à la charte des écoles.

Leon Féval